



Les milliards pour la guerre, ça suffit ! Confiscation de ces milliards pour l'école, les hôpitaux, les services publics !

Le 26 avril, les agences de notation Moody's et Fitch – qui mesurent le risque de non-remboursement de la dette d'un État – ont rendu leur verdict : la note de la France n'a pas été dégradée.

Immédiatement, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a publié un communiqué indiquant que cette décision était un encouragement à poursuivre les coupes dans les services publics.

Qui va payer ?

Les locataires des HLM : le projet de loi Kasbarian prévoit l'application d'un surloyer dès que les revenus d'un ménage excèdent de un euro les plafonds de ressources (contre un dépassement de 20 % auparavant). Conséquence : plus de 200 000 locataires seraient concernés par ce surloyer, contre 80 000 aujourd'hui, et devront payer plus cher ou quitter leur logement.

Les chômeurs : sont déjà annoncées la diminution du montant et de la durée de l'indemnisation et l'augmentation du nombre de mois travaillés pour prétendre à une allocation.

Mais pour le gouvernement, c'est insuffisant. La ministre du Travail, Catherine Vautrin, dit réfléchir à d'autres mesures : la dégressivité des allocations

appliquée à tous (et pas seulement aux salaires plus élevés comme c'est le cas actuellement) ; l'augmentation du délai de carence en cas de licenciement ou de rupture conventionnelle. Rappelons que ce délai, calculé en fonction des sommes reçues, est aujourd'hui plafonné à 6 mois ; le gouvernement envisagerait de le porter à huit mois ou plus.

Celles et ceux dont les salaires sont bloqués et qui doivent faire face à la flambée des prix depuis plusieurs années.

Les enseignants, les parents, les élèves, les personnels hospitaliers et les malades qui chaque jour sont confrontés au manque de postes et de moyens.

En revanche, c'est à guichet ouvert pour les capitalistes et les marchands de canons. Cela porte un nom : l'économie de guerre.

Cette politique doit être combattue par quiconque prétend agir pour la paix.

Elle est combattue par les travailleurs qui, avec leurs syndicats, décident de se mobiliser pour leurs revendications ; par les travailleurs qui décident la grève contre les licenciements et pour l'augmentation des salaires, la grève pour vivre dignement.

**TOUTES ET TOUS AU
MEETING INTERNATIONALISTE
DIMANCHE 2 JUIN • 14H30 • ESPACE CHARENTON • PARIS
327, rue de Charenton, Paris 12^e • Métro Porte-de-Charenton**

Prenez contact avec le Parti des travailleurs. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

Je souhaite prendre contact avec le Parti des travailleurs.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel et/ou téléphone :

A retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs, BP 27, 93101 Montreuil Cedex.